Brénod : 1944.03 : Exhumation de 3 cadavres.

3 PV : N°110 / N°109 / N°108 /

Légion du Lyonnais.

Compagnie de l'Ain.

Section de Nantua.

Brigade de Brénod.

N° 110
du 28 Mars 1944.

PROCES-VERBAL de renseignements sur l'exhumation du cadavre d'un inconnu, enfoui dans la propriété de M.BURTIN, au Monthoux, Cne de Brénod (Ain), par les Troupes d'opérations.

1e Expédition

GENDARMERIE NATIONALE.

Cejourd'hui, vingt huit Mars mil neuf cent quarante quatre, à quatorze heures trente'.,

Nous soussignés: PERRIN(André), M.D.L. Chef, et GUERIN(Henri), gendarme

à la résidence de Brénod, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs; rapportons ce qui suit: en présence de M. le Procureur de l'Etat Français de Nantua et des autorités locales, avons assisté à l'exhumation de trois cadavres enfouis dans la propriété appartenant à M. BURTIN, située au Monthoux, territoire de la Commune de Brénod (Ain) (suite au P.V. n° 77 de notre brigade en date du I4 Mars I944).

Après avoir retiré le troisième de ces cadavres nous avons constaté qu'il correspondait au signalement suivant : taille I m 70, cheveux bruns front bas, (face déformée),, vêtu d'une capotte kaki, blouson de cuir marron, pantalon vert (CJF), peau de lapin sur la poitrine, pull-ower kaki militaire, chemise bleue? Porte une blessure à la tête. Portait une chevalière en métal blancs à l'annulaire gauche sur laquelle sont gravées les lettres "D.P. (entrelacées), l'annulaire gauche a du être sectionné pour retirer la chevalière. Une lettre et une Croix de Lorraine ont été trouvées sur la cadavre. Aucune indication n'a pu être relevée sur la lettre datée du I6 Janvier I944. Ces objets ont été retirés pour être déposés au Greffe du Tribunal à Nantua, d'après des Instructions reçuées de M. le Procureur de l'Etat de Nantua.

Procédant à une enquête pour l'identification de ce cadavre, nous avons reçu à ce sujet les déclarations suivantes:

I°- Melle PONGIN(Marcelle), I7 ans, cultivatrice, demeurant au Monthoux, Commune de Brénod (Ain) déclare:

((Je reconnais parfaitement dans les cadavres que vous me présentez, les corps de trois jeunes gens qui faisait partie du "maquis" qui se trouvait dans la région. Ces jeunes gens venaient de temps à autre à la maison pour y consommer. Le troisième se nommait DEMARRE, il me semble me souvenir que son prénom était Pierre, il m'avait dit qu'il était de Lyon-

Vu, transmis par le Commandant de brigade
M. le Procureur de l'Etat Français à Nan
Le 31 Mars 1944

sujet.))

Lecture faite ,persiste et signe

2°-Melle PONGIN(Berthe), I5 ans, sans profession, demeurant chez ses parents au Monthoux, commune de Brénod(Ain), déclare:

((Je reconnais parfaitement dans les cadavres que vous me présentez, trois jeunes gens appartenant au "maquis" rayonnant dans la région de Brénod.

Le "troisième" se nommait DEMARRE(Pierre), âgé de 2I ans, il est originaire de Lyon-Croix-Rousse.

En recherchant il me serait peut être possible de vous donner des renseignements plus précis sur l'identité de de cadavre.))

Lecture faite, persiste et signe.

3°-Melle CAPELLI(Celeste), 24 ans, sans profession, demeurant avec ses parents au Monthoux, Commune de Brénod(Ain), déclare:

((Je reconnais parfaitement dans les cadavres que vous me présentez, trois jeunes gens faisant partie du "maquis" qui se trouvait dans la région de Brénod. Ces jeunes gens venaient assez souvent consommer dans le café de mes parents.

"Je reconnais bien le "troisième", mais je ne peux vous donner aucun renseignement sur son identité. Je ne connais pas d'autres personnes susceptibles de vous donner des renseignements.))

Lecture faite, persiste et signe.

Après avoir effectué des recherches et avoir bien réfléchi, la jeune PONGIN(Berthe), nous a fait la déclaration suivante:

((Malgré les recherches que j'ai effectuées, je ne puis rien ajouter à la déclaration que j'ai faite précedemment, je ne peux vous donner aucun renseignements complémentaires sur l'identité des trois cadavres qui étaient enterrés dans la propriété de M. BURTIN et qui y avaient été amenés par des soldats allemands le 6 Février I944)).

Lecture faite, persiste et signe.

Malgré les recherches effectuées, il ne nous a pas été pissible de recueillir aucun renseignement susceptible de permettre l'identification de ce cadavre.

Un avis de découverte a été adressé par nos soins à M. le Chef d'Escadron Commandant la Compagnie(Service du Fichier).

Dressé en trois expéditions destinées: la première à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua; la deuxième à M. le Préfet de l'Ain à Bourg; la troisième aux archives.

NOTA: Le corps a été inhumé dans le cimetière cummunal de Brénod, et la tombe porte le n° "TROIS" dans l'ordre de découverte.

LEGION du LYONNAIS

Compagnie de l'AIN

Section de Nantua

Brigade de Brenod

N°109
du 28 Mars 1 9 4 4

PROCES-VERBAL
de renseignements sur l'exhumation du cadavre d'un inconnu enfoui dans la propriété de M.BURTIN au Monthoux, Commune de Brenod (Ain) par les Troupes d'opérations
---
2° EXPEDITION

ARCHIVES DE L'AIN
PROPRIETE PUBLIQUE

Ac 37
Aff: 1
pièce 4

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui vingt huit mars mil neuf cent quarante quatre, à quatorze heures 15

Nous soussignés PERRIN André M.D.L.Chef et GUERIN Henri gendarme

à la résidence de Brénod, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en présence de M.le Procureur de l'Etat à Nantua et des autorités locales, avons assisté à l'exhumation de cadavres enfouis dans la propriété de M.BURTIN située au Monthoux, commune de Brénod (Ain) suite au P.V. N°77 de notre brigade en date du 14 Mars 1944.
Après avoir retiré le deuxième de ces cadavres nous avons constaté qu'il correspondait au signalement suivant : taille 1m85, cheveux bruns, tête petite, imberbe, front moyen - vêtu d'une culotte kaki de l'armée, cuissard bleu, pull over bleu, passe-montagne bleu, foulard bleu, chaussettes grises de l'armée bas gris - Nous avons constaté qu'il portait des blessures au ventre, face déformée

Les objets ci-après ont été trouvés sur le cadavre : une montre-bracelet - marque "CIMIER " cadran lumineux 3 cms de diamètre, 2 lettres signées "Marcelle " une insigne suisse, deux douilles de cartouches de 9 m/m une cartouche à balle de 11 m/m. Aucune indication permettant d'identifier le cadavre n'a pu être relevée sur les lettres découvertes sur le cadavre. Tous ces objets seront déposés au Greffe du Tribunal de Nantua, d'après des instructions reçues de M.le Procureur de l'Etat.

Procédant à une enquête pour l'identification de ce corps, nous avons reçu les déclarations suivantes à ce sujet :
1° - Mlle PONGIN (Marcelle) 17 ans, cultivatrice demeurant au Monthoux, commune de Brenod (Ain) déclare :
(Je reconnais parfaitement dans les cadavres que vous présentez les corps de trois jeunes gens qui faisaient partie du "maquis " qui se trouvait dans la région. Ces jeunes gens venaient de temps en temps à la maison pour y consommer. Le deuxième se faisait appeler "Marius" je sais par lui-même qu'il était de nationalité "suisse " .C'est tous les renseignements que je puis vous fournir.

2° - Mlle PONGIN (Berthe) I5 ans, sans profession, demeurant chez ses parents au Monthoux, commune de Brenod (Ain) déclare:

"" Je reconnais parfaitement dans les cadavres que vous me présentez, trois jeunes gens appartenant au "maquis " rayonnant dans la région de Brénod. Le deuxième se nommait " Marius " il était agé de 22 ans, était d'origine "suisse " ses parents habitent la Suisse, mais je ne me soutiens pas le nom du pays. En recherchant, il me serait peut être possible de vous donner des renseignements plus précis sur l'identité de ces 3 cadavres)

Lecture faite persiste et signe

3° - Melle CAPELLI (Céleste) 24 ans, sans profession, demeurant avec ses parents au Monthoux, commune de Brénod (Ain) déclare: " Dans les cadavres que vous me présentez, je reconnais parfaitement trois jeunes gens faisant partie du "maquis " qui se trouvait dans la région de Brénod . Ces jeunes gens venaient souvent consommer dans le café de mes parents .

Le deuxième se faisait appeler "MARIUS " je sais par lui qu'il était de nationalité suisse. C'est tous les renseignements que je puis vous donner. Je ne connais pas d'autres personnes susceptibles de vous donner des renseignements à ce sujet ."""

Lecture faite persiste et signe

Après avoir effectué des recherches et avoir bien réfléchi la jeune PONGIN (Berthe) nous a fait la déclaration suivante :
" Malgré les recherches que j'ai effectuées, je ne puis rien ajouter à la déclaration que j'ai faite précédemment . Je ne peux vous donner aucun renseignement complémentaire sur l'identité des trois cadavres qui étaient enterrés dans la propriété de M.BURTIN et qui avaient été amenés par des soldats allemands le 6 Février I944.

Lecture faite persiste et signe

Malgré les recherches effectuées, il ne nous a pas été possible de recueillir aucun renseignement susceptible de permettre l'identification de ce cadavre.

Un avis de découverte a été adressé par nos soins à M.LE Chef d'Escadron Commandant la Compagnie (service du Fichier)

Dressé en trois expéditions destinées :la première à M.le Procureur de l'Etat Français à Nantua, la deuxième à M.LE Préfet de l'Ain à Bourg ; la troisième aux archives.

signé : GUERIN PERRIN

NOTA - Le corps a été inhumé dans le Cimetière communal de Brénod et la tombe porte le N° "DEUX "dans l'ordre de la découverte signé: GUERIN PERRIN

Légion
du Lyonnais.

Compagnie
de l(Ain.

Section
de Nantua

Brigade
de Brenod.

N° 108
du 28 Mars 1944.

PROCES-VERBAL
de renseignements
sur l'exhumation
du cadavre d'un
inconnu, enfoui
dans la propriété
de M. BURTIN, au
Monthoux, par les
Troupes d'occupa
tion.

1° Expédition.

GENDARMERIE NATIONALE.

Ce jourd'hui, vingt huit Mars mil neuf cent quarante quatre, à quatorze heures.

Nous soussignés: PERRIN(André), M.D.L. Chef, et GUERIN(Henri), gendarme

à la résidence de Brenod département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs; en présence de M. le Procureur de l'Etat Français de Nantua, avons asisté à l'exhumation de cadavres enfouis dans la propriété appartenant à M. BURTIN, (suite au P.V. n° 77 de notre brigade en date du I4 Mars I944).

Après avoir retiré le premier de ces cadavres nous avons constaté qu'il correspondait au signalement suivant: cheveux bruns, front découvert, taille I m 80, sourcils apparents, le reste de la face mutilé, vêtu de deux pull-ower bleu marine, dont un à fermeture éclair, chemise bleue militaire série de balles sur le côté droit du corps, blouson de cuir, canadienne couleur verte (cahier de jeunesse) pantalon C.J.F., (les poches ayant été retournées), portant des protège-oreilles noirs.

Procédant à une enquête pour l'identification de ce corps nous avons reçu les déclarations suivantes:

I°- Mademoiselle PONGIN(Marcelle), I7 ans, cultivatrice, demeurant au Monthoux, territoire de la Commune de Brénod(Ain), déclare:

((Je reconnais parfaitement, dans les cadavres que vous me présentez, les corps de trois jeunes gens qui faisaient partie du "maquis" qui se trouvait dans la région. Ces jeunes gens venaient de temps à autre à la maison pour consommer. Le premier se nommait "Roger", de prénom, je ne connais pas son nom de famille, d'après ses dires il serait originaire de Lyon, il a encore actuellement un frère qui serait au "maquis", je ne connais pas son prénom. C'est tous les renseignements que je puis vous fournir à ce sujet.))

Lecture faite, persiste et signe

2°- Mr PONGIN(Gabriel), I2 ans, écolier, demeurant chez ses parents au Monthoux, Commune de Brénod, (Ain), déclare en présence de sa soeur:

((Je ne peux rien ajouter à la déclaration de ma soeur Marcelle, j'ai souvent vu jeunes dans le pays ou chez mes parents, mais je ne peux vous donner leur nom, ni aucun renseignement pour pouvoir les identifier.))

Lecture faite, persiste et signe.

Vu, transmis par le Commandant de brigade à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua.

Le 31 Mars I944.

3°- Melle PONGIN(Berthe),15 ans,sans profession,demeurant chez ses parents,au Monthoux,Commune de Brénod(Ain),déclare:

((Je reconnais parfaitement dans les cadavres que vous me présentez,trois jeunes gens appartenant au "maquis" rayonnant dans la région de Brénod.Le premier portait le prénom de Roger,d'après ses dires,il serait originaire de Lyon,il avait un frère,du prénom de Félix qui était âgé de 35 ans environ. Le nommé Roger était âgé de, 22 ans.En recherchant,il me serait peut être possible de vous donner des renseignements plus précis sur l'identité de ce jeune homme.))

Lecture faite,persiste et signe.

A la suite de cette déclaration,nous avons invité la jeune PONGIN à vouloir bien nous communiquer les renseignements qu'elle pourait recueillir sur l'identité de ces trois cadavres.

4°- Melle CAPELLI(Celeste), 24 ans,sans profession,demeurant avec ses parents au Monthoux,territoire de la commune de Brénod(Ain),déclare:

((Je reconnais parfaitement les cadavres que vous me présentez,trois jeunes gens faisant partie du "maquis"qui se trouvait dans la région de Brénod. Ces jeunes gens venaient assez souvent consommer dans le café de mes parents. Le premier portait le prénom de Roger. C'est tous les renseignements que je peux vous fournir,je ne connais pas d'autres personnes susceptibles de vous donner des renseignements.))

Lecture faite,persiste et signe.

Après avoir effectué des recherches et avoir bien réfléchi,la jeune PONGIN(Berthe),nous a fait la déclaration suivante:

((Malgré les recherches que j'ai effectuées,je ne puis rien ajouter à la déclaration que j'ai faite précédemment,et je ne peux vous donner aucun renseignements complémentaires sur l'identité des trois cadavres qui étaient enterrés dans la propriété de M. BURTIN et qui avaient été amenés par des soldats allemands le 6 Février 1944)).

Lecture faite,persiste et signe.

Malgré les recherches effectuées,il ne nous a pas été possible de recueillir aucun renseignement susceptible de permettre l'identification de ce cadavre.

Un avis de découverte a été adressé par nos soins à M. le Chef d'Escadron Commandant,la Compagnie(Service du Fichier)

Aucun objet ni document n'ont été retrouvés sur ce cadavre,les poches avaient été retournées.

Dressé en trois expéditions destinées; la première à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua; la deuxième à M. le Préfet de l'Ain à Bourg; la troisième aux archives.

NOTA: Le corps a été inhumé dans le cimetière communal de Brénod ,la tombe porte le n°"UN" dans l'ordre de découverte.